



## **Séance extraordinaire du 22 avril 2024 – 18 h 30**

### **Ordre du jour**

1. Ouverture de la séance;
  2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour;
  3. Acceptation de l'intégration de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska à la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles du Kamouraska Ouest;
  4. Avis de motion pour adoption à une séance ultérieure du conseil municipal avec dispense de lecture du règlement 264-2024 municipal et présentation du projet de règlement numéro 264-2024 abrogeant le règlement 239-2021 concernant le tarif des rémunérations payables lors d'élections et de référendums municipaux;
  5. Période de questions;
  6. Clôture et levée de la séance.
-